

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 24/02/2025

Nombre de membres		
Afférents	Présents	Qui ont pris part au vote
14	10	13

Vote
A l'unanimité
Pour : 13
Contre : 0
Abstention : 0

L'an 2025, le 24 Février à 20:00, le Conseil Municipal de la Commune de Avoise s'est réuni à la Mairie, salle du Conseil Municipal, lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Monsieur d'AMÉCOURT Antoine, Maire, en session ordinaire. Les convocations individuelles et l'ordre du jour ont été transmis par écrit aux conseillers municipaux le 17/02/2025. La convocation et l'ordre du jour ont été affichés à la porte de la Mairie le 17/02/2025.

Présents : M. d'AMÉCOURT Antoine, Maire, Mmes : CHEDET Laurence, DROUIN Valérie, HEURTEBISE Sandrine, LETESSIER Céline, MM : BASNIER Serge, BESNIER Claude, COPHIGNON Alain,

Excusés : Mmes BORDIN Ingrid (procuration à BASNIER Serge), GIGOMAS Jeanine (procuration à HEURTEBISE Sandrine), M.ROBIN Thierry (procuration à BESNIER Claude)

Absents : M. GOIBEAU Ludovic

A été nommé(e) secrétaire : Mme HEURTEBISE Sandrine

2025-013 – Salle polyvalente : tarif à l'heure

Mme Sandrine HEURTEBISE, 3^{ème} adjointe, explique le projet de cours de sport dans la salle polyvalente.

Les cours se dérouleraient les mercredis (1 sur 2), pour les séniors le matin et en fin d'après-midi pour les autres publics. 5€ de l'heure pour les cours de pilates et 4€ de l'heure pour le training.

Après délibération, le Conseil Municipal décide d'offrir la gratuité de la salle polyvalente à M. Métivier pour son projet pour une durée de 3 mois. Une convention sera établie et le Maire ou ses adjoints sont autorisés à signer les documents concernant ce dossier.

Fait et délibéré les jours, mois et an susdits.
Au registre suivent les signatures

Pour copie conforme :
En mairie, le 24/02/2025

Le Maire

Antoine d'AMÉCOURT



Secrétaire de séance

Mme HEURTEBISE Sandrine